
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FEMMES : LES DÉTERMINANTS DE LA QUALITÉ DU TRAVAIL DANS CINQ PAYS FRANCOPHONES

Mehdi LE PETIT-GUERIN

Doctorant en Démographie, Université de Bordeaux, France

lepetitguerin.mehdi@gmail.com

RÉSUMÉ – Professionnellement, les jeunes femmes sont exposées à un « double risque », cumulant les difficultés d'insertion de deux populations défavorablement desservies par le monde du travail. Mobilisant des données récoltées entre 2012 et 2015 au Liban, en Tunisie, au Bénin, à Madagascar et au Togo, cette étude teste l'impact de différentes caractéristiques individuelles des femmes de 15 à 29 ans sur leur exposition au travail de mauvaise qualité. Les outils utilisés restent relativement classiques mais sont déployés dans des cadres analytiques et conceptuels spécifiquement adaptés au sujet. Les résultats confirment la centralité de certaines caractéristiques pour permettre aux jeunes femmes d'éviter le travail vulnérable ou le secteur informel dans ces 5 pays. Cette étude espère ainsi apporter des éléments de réflexion utiles à la construction d'une vision plus égalitaire et compréhensive du travail des jeunes femmes.

Mots-clés : Jeunes femmes, Travail décent, Francophonie économique.

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

Introduction

Professionnellement, les jeunes femmes sont exposées à un « double risque », cumulant les difficultés d'insertion de deux populations défavorablement desservies par le monde du travail. La connaissance existante concernant les difficultés des femmes sur le marché du travail est, heureusement et malheureusement, en enrichissement constant. La thématique est aussi bien abordée dans le contexte des économies avancées que dans celui des pays émergents et en développement. Parallèlement, l'insertion professionnelle des jeunes est également un sujet d'étude fertile. L'analyse des difficultés de ces deux groupes de population répond à au moins une préoccupation commune qu'est celle de la pleine mobilisation du potentiel productif, actuel et futur.

Avec la volonté d'étudier la question où elle s'exprime à la fois le plus vivement et avec le plus de potentialités, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) publie en 2016 une étude extensive des conditions d'insertion des jeunes femmes dans 32 pays émergents et en

développement (Elder et Kring, 2016). Ainsi, le manque d'égalité et d'opportunités pour les jeunes femmes restent préoccupants dans de nombreux pays. Le travail qui va suivre s'inscrit dans une approche d'une certaine manière moins genrée. Il s'agit en effet d'aborder la question de la qualité du travail pourvu par différents profils de jeunes femmes, comparativement dans plusieurs contextes économiques et sociaux francophones. L'emphase est donc mise sur la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes femmes en tant que population hétérogène et non pas comparativement aux hommes.

Le traitement de cette thématique s'organise autour de plusieurs définitions habituelles de la qualité du travail, mobilisées dans le cas des jeunes femmes de 5 pays francophones. Partant du constat de la surreprésentation des jeunes femmes dans certains emplois jugés de mauvaise qualité, il sera donc question de tester quelles caractéristiques individuelles distinguent les jeunes travailleuses de ces pays face à ce risque.

Conceptualisation

L'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes est quasi systématiquement articulée autour de différences entre hommes et femmes. Le genre est ainsi une variable de ventilation de la population des jeunes travailleurs inévitable et permet d'envisager des politiques d'ajustements adaptées à la fois aux jeunes hommes et femmes en insertion. La logique qui pousse à distinguer ces 2 populations est rarement explicitée dans la littérature contemporaine. A l'origine, plusieurs théorisations dont celle développée par Becker sur le capital humain, qui explique notamment que les différences en termes de genre concernant la participation au marché du travail tiennent à une répartition des tâches au sein du ménage qui pénalise les femmes dans l'accumulation de capital humain (Becker, 1985). Les différentiels d'insertion professionnelle mais également de conditions de travail entre hommes et femmes ne s'expliquent cependant pas exclusivement par cela et une part importante de cette variabilité tient en réalité à différentes formes de discriminations sur le marché du travail (Oaxaca, 1973 ; Sofer, 1990 ; Blau et Kahn, 2017).

La question de l'insertion des jeunes femmes s'avère particulièrement importante dans les contextes des pays émergents et en développement car ce sont encore très majoritairement elles qui y assument la plupart des tâches ménagères ou liées aux enfants. Dans ces contextes, où la transition démographique s'exprime énergiquement, l'insertion professionnelle des femmes est un élément central pour la maximisation du dividende ou de « l'aubaine » démographique. Les politiques de correction des inégalités professionnelles entre jeunes hommes et femmes sont donc positives à court et moyen terme en permettant aux pays en développement de valoriser tout le potentiel productif disponible. A long terme également, la recherche a prouvé que l'amélioration du niveau scolaire et des revenus des femmes se traduisaient par une meilleure santé et scolarité chez les enfants et que cette transmissibilité était moins avérée dans le cas des pères (Gakidou et al., 2010). Enfin, l'égalité entre hommes et femmes doit s'exprimer aussi bien sur le plan économique que social et humain. Si on peut regretter que cet impératif ne s'exprime que relativement récemment dans l'histoire, il convient d'en rappeler l'absolue nécessité.

Par ailleurs, les jeunes sont surexposés aux emplois dits de mauvaise qualité. La rémunération est globalement faible et le travail n'est souvent pas suffisant pour générer des conditions de subsistance correctes et pérennes chez les jeunes. C'est 16,7% des jeunes travailleurs dans les pays émergents ou en développement qui vivent en extrême pauvreté (moins de 1,90\$ par jour de parité de pouvoir d'achat) et plus de la moitié sont qualifiés de travailleurs pauvres (moins

de 3,10\$ par jour PPP) en Asie du sud et en Afrique sub-saharienne (OIT, 2017). Peu ou pas contractualisé, le travail est également instable voir imprévisible et de surcroît dangereux dans certains secteurs particulièrement occupés par les jeunes (OIT, 2015). La sous ou la surqualification sont également des questions d'envergure chez des jeunes souvent contraints d'accepter le travail qu'ils peuvent avoir plutôt que celui qu'ils voudraient (OIT, 2013a). Plus encore que des difficultés isolées, c'est le cumul de plusieurs de ces difficultés qui pénalise sensiblement les jeunes femmes dans leur insertion professionnelle. Un exemple est leur surreprésentation dans les activités agricoles familiales qui ne sont pas ou mal rémunérées, non contractualisées et pénibles. L'insertion des jeunes femmes dans les pays en développement pose donc un problème aux nombreuses facettes en combinant (1) une population jeune qui s'insère difficilement, (2) une population féminine directement et indirectement discriminée sur le marché du travail et (3) des contextes nationaux en pleine mutation.

Du 24 novembre au 5 décembre 2008 à Genève, les participants à la 18^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail ont, entre autres, présenté des recommandations sur la mesure du travail « décent » ou *decent work* qui a vocation à capturer de nombreux aspects qualitatifs du travail. Le concept est dès lors très largement repris et lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2015 les 4 piliers de L'Agenda pour le Travail Décent définissent un peu plus les dimensions essentielles du concept. Par la décence du travail, les éléments que la notion regroupe sont (1) les principes et droits fondamentaux du droit du travail, (2) les opportunités de travail, (3) la protection sociale et (4) le dialogue social. La réduction des activités professionnelles qui ne présenteraient pas ces qualités est désormais inscrite au Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Nations Unies en 2015¹. En pratique le travail décent s'apparente à un cadre conceptuel vaste dans lequel la qualité du travail est appréciée de manière diverse selon les contextes et les données disponibles.

Le travail décent est très rare chez les travailleurs des pays en développement mais encore plus pour les jeunes. Les plus pauvres sont les plus exposés à l'emploi de mauvaise qualité, souvent forcés d'accepter du travail de subsistance. Celles et ceux ne bénéficiant pas de formes de solidarité familiale ou amicale sont dans une situation défavorable car ils ne peuvent pas s'autoriser de rester sans ressources. Les problèmes de santé exacerbent également l'exposition aux emplois de mauvaise qualité. Même s'ils connaissent souvent une forme de déclassement, les jeunes diplômés accèdent prioritairement aux emplois formels et publics ou aux emplois informels du secteur formel. Si le diplôme reste donc valorisé, il est réservé aux foyers les plus aisés dans lesquels, avec ou sans diplômes élevés, l'accès à l'emploi de qualité est plus probable. Les jeunes qui n'ont pas accès aux banques, opérateurs de transferts d'argent, compagnies d'assurances et institutions de microfinance ont plus de difficultés à occuper un travail de qualité. Les activités économiques en milieu rural sont de manière générale orientées vers le secteur agricole ou des activités de commerce très informelles. Ces activités sont traditionnellement pénibles, peu rémunératrices, non contractualisées et imprévisibles, soit de « parfaite mauvaise qualité ». Enfin le sexe s'avère fortement discriminant pour l'accès au travail de qualité chez les jeunes de ces pays (OIT, 2017).

Ainsi, à travers 32 pays en développement, la différence de participation au marché du travail entre hommes et femmes s'est réduite sur la période récente mais alors que les hommes

¹ Consultable en français sur le site dédié des Nations Unies : www.sustainabledevelopment.org.

occupent plus souvent des emplois mal rémunérés, les femmes sont majoritaires dans l'emploi informel et de mauvaise qualité (Elder et Kring, 2016). Concernant la scolarité, l'accès y est plus égalitaire qu'avant et dans plusieurs pays les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les études supérieures. Pour autant, si la fréquence avec laquelle les jeunes femmes occupent un emploi a augmenté, la qualité générale de ces emplois ne s'est pas améliorée. Ainsi en 2016, dans 16 pays en développement, représentant plus de la moitié de la population mondiale, les femmes occupent des emplois moins bien rémunérés que les hommes, avec des « contrats » plus aléatoires et essentiellement dans le secteur des services (Rubery et Koukiadaki, 2016). De manière générale c'est leur rôle dans des sociétés « traditionnelles » qui surexpose les jeunes femmes sinon à l'exclusion professionnelle, au moins au travail de mauvaise qualité. Au premier rang des causes, la maternité et l'union surviennent tôt dans leur vie et les éloignent de ce qui leur permettrait d'accéder à de meilleurs emplois. Lorsqu'elles ne tombent pas dans l'inactivité (professionnelle) après la maternité, leurs revenus au sein du foyer sont souvent dérisoires. Les risques associés au mariage prématuré sont ainsi nombreux en Afrique sub-saharienne pour les jeunes femmes : maternité, accouchements dangereux, violence conjugale, capacité à la prise de décision dans le couple, suicide (Kabiru et al., 2013). Dans ce type de contexte, malgré les progrès accomplis quant à leur scolarisation, l'accès des femmes au marché de l'emploi « de qualité » reste très limité.

Partant de ces constats et d'autres, l'étude qui va suivre s'inscrit dans un cadre analytique exclusif aux femmes. Les facteurs d'exclusion professionnelle des jeunes femmes dans les pays en développement sont nombreux mais pour celles qui occupent effectivement un emploi, les chances qu'il soit de qualité sont également minces. Il va donc être question d'estimer la probabilité pour différents profils de femmes qui travaillent d'occuper un emploi dit de mauvaise qualité, spécifiquement dans 5 pays francophones. Les résultats de ces expérimentations appuieront et enrichiront la connaissance existante sur la problématique.

Données

Les données exploitées dans cette étude sont issues d'enquêtes menées entre 2012 et 2015 dans le cadre du programme *Work4Youth*, fruit d'un partenariat entre l'OIT et la Fondation MasterCard. L'objectif essentiel du programme est d'enrichir la connaissance concernant les forces et les faiblesses des marchés du travail des pays émergents et en développement, afin d'orienter les décisions des partenaires sociaux et des gouvernements. Déployées dans plus de 30 pays, ces *School-to-Work Transition Surveys (SWTS)* ont porté sur la transition des jeunes de 15 à 29 ans de l'école à la vie active. Les variables récoltées suivent le cadre conceptuel de l'OIT dans le domaine de l'insertion professionnelle et permettent donc de mobiliser différentes dimensions de la qualité du travail.

Dans le cadre de cette étude, ce sont les micro-données de 5 de ces enquêtes qui seront mobilisées, concernant 5 pays dits francophones, à savoir, le Liban, la Tunisie, le Bénin, Madagascar et le Togo. Cette sélection de pays n'est guidée que par la disponibilité d'enquêtes de pays francophones, en accord avec les indications du comité scientifique de l'évènement où ce travail est présenté. S'il eut été plus évident de focaliser l'analyse sur une sélection plus restreinte, il s'agit d'un parti pris permettant une comparaison aussi étendue que possible. Ce travail est ainsi conçu avec la volonté de rappeler que l'insertion professionnelle des jeunes femmes reste un défi dans de nombreux pays. Enfin, il est possible d'envisager cet ensemble à travers 2 groupes de pays, d'un côté le Liban et la Tunisie et de l'autre le Bénin,

Madagascar et le Togo, dont les cadres spécifiques à l'accès à l'emploi² de qualité chez les jeunes femmes se distinguent nettement. Plusieurs limitations sont consenties pour constituer la base de données. Ainsi, seules les jeunes femmes ayant achevé leur scolarité sont considérées, afin de concentrer l'analyse sur celles qui ne sont plus dans une démarche de scolarisation. De plus, l'étude se focalise sur les femmes ayant exercé une activité professionnelle pendant au moins 1 heure, même rémunérée en nature ou non rémunérée³, la semaine précédant l'enquête. Cette spécification se justifie dans la mesure où l'objectif est d'étudier la probabilité pour des jeunes femmes de connaître différentes définitions d'un travail de qualité, parmi celles qui travaillent effectivement. Au final, ce sont 3124 jeunes femmes de 15 à 29 ans en tout qui sont réparties dans 5 pays francophones, comme récapitulé dans le Tableau 1.

Tableau 1 - Données mobilisées

Pays	Année d'enquête	Effectif
Liban	2015	249
Tunisie	2013	252
Bénin	2014	445
Madagascar	2015	1850
Togo	2014	328

Source : Traitements de l'auteur à partir des SWTS.

Bien que les enquêtes initiales soient plus volumineuses, les effectifs mobilisés ici sont relativement restreints. Il s'agit de la contrepartie inévitable de (1) l'utilisation de données dérivées et (2) d'un travail sur une population par nature rare : celle des jeunes femmes ayant achevé leur scolarité et exerçant une activité professionnelle au sens large. Après avoir présenté les données, le processus technique.

Méthodologie

Questionnant la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes femmes, ce travail entend mobiliser des outils de modélisations relativement classiques, dans des cadres analytiques et conceptuels spécifiquement adaptés au sujet. Organisée autour de 2 déclinaisons de la qualité de l'emploi, suivant les concepts de travail vulnérable et de secteur informel, cette présentation mettra en avant les caractéristiques individuelles qui semblent influencer l'accès des jeunes femmes à ces emplois de mauvaise qualité. Plus concrètement, c'est par la modélisation de la probabilité des jeunes femmes d'occuper des emplois de mauvaise qualité que le sujet est abordé. A cet effet, des régressions logistiques binaires seront déployées pour chaque définition de l'emploi de mauvaise qualité dans chacun des 5 pays étudiés, pour un total de 10 régressions. Seuls les fondamentaux de cet outil sont repris ici, des détails peuvent être trouvés dans la littérature spécialisée.

² Par simplicité d'écriture, les termes « travail » et « emploi » pourront être utilisés sans distinction. L'objectif étant de faire référence à l'activité professionnelle de l'individu, sans lien avec sa qualité de salarié ou employé.

³ Dans le cas exclusif des *Unpaid family workers* ou contributeurs familiaux pour lesquels un travail est effectivement accompli sans forcément donné lieu à rémunération pécuniaire. L'intégration de ces formes d'activité dans le cadre conceptuel de l'OIT s'inscrit dans une logique d'adaptation aux contextes des pays en développement et est donc justifiée dans le cadre de cette étude.

Soit Y la variable expliquée et $X_1, X_2 \dots X_k$ les variables explicatives.

Y représente la survenue ou non-survenue d'un évènement et est donc une variable binaire prenant la valeur 0 (non-survenue) ou 1 (survenue).

$X_1, X_2 \dots X_k$ sont des variables continues ou binaires explicatives de la survenue ou non-survenue de Y , ici des caractéristiques individuelles des jeunes femmes.

Soit $P_i = \Pr(Y_i = 1)$ la probabilité pour l'individu i que Y soit égal à 1 et $Q_i = \Pr(Y_i = 0) = 1 - P_i$ la probabilité pour l'individu i que Y soit égal à 0.

O_i est alors le rapport de cote calculé tel que $O_i = \frac{P_i}{(1-P_i)}$

Avec β_i les différents coefficients estimés par le modèle.

Le modèle s'écrit alors $\log\left(\frac{P_i}{(1-P_i)}\right) = \beta_0 + \beta_1 X_{1i} + \beta_2 X_{2i} + \dots + \beta_k X_{ki}$

Dans cette étude, la variable expliquée Y se décline en deux versions suivant les deux concepts de qualité du travail retenus, à savoir le travail dit vulnérable et celui qui survient dans le secteur informel. Les définitions de ces concepts seront détaillées dans les parties correspondantes.

Concernant $X_1, X_2 \dots X_k$, il s'agira des différentes caractéristiques individuelles qui pourront expliquer la probabilité d'être ou non dans un emploi de mauvaise qualité parmi les jeunes femmes qui travaillent, détaillées dans le Tableau 2.

Tableau 2 - Variables individuelles

Variables	Descriptions	Modalités
Age	Age en années révolues	Entiers de 15 à 29
Area	Milieu de vie	1_Urbain 2_Rural
Child	Avoir un ou des enfant(s)	0_Sans enfant 1_Avec enfant(s)
EducInd	Niveau scolaire individuel validé	1_Inférieur au primaire 2_Primaire 3_Secondaire ou supérieur
EducPar	Niveau scolaire parental validé*	1_Inférieur au primaire 2_Primaire 3_Secondaire ou supérieur
Wgt	Pondération individuelle	

*Le plus haut niveau scolaire des 2 parents est retenu, pour une meilleure disponibilité de la variable.

Source : Traitements de l'auteur à partir des SWTS.

Enfin, pour chaque définition du travail de mauvaise qualité et chaque pays, le modèle type s'écrit :

$$\log\left(\frac{P_i}{(1 - P_i)}\right) = \beta_0 + \beta_1 Age_i + \beta_2 Area_i + \beta_3 Child_i + \beta_4 EducInd_i + \beta_5 EducPar_i$$

Le nombre de variables individuelles disponibles dans les enquêtes brutes est bien plus grand que celui retenu ici mais plusieurs limitations n'ont pas permis leur intégration. Le statut marital a été écarté car trop fortement corrélé au fait d'avoir un ou des enfants pour préserver l'indépendance des variables explicatives. Être étranger, avoir changé de milieu de vie ou déclarer un ou plusieurs problèmes de santé ne permettait pas une meilleure spécification des modèles, en plus de ne pas être excellemment renseignés et impliquant donc une perte de données non négligeable.

Les modélisations ont été menées avec le Logiciel SAS, version 9.4 et la procédure *proc logistic*, l'estimation se faisant par le maximum de vraisemblance. S'il apparaît que le modèle ainsi défini pose des questions d'endogénéité et de part de variance non-expliquée, pouvant mener à des erreurs d'interprétation, il s'inspire de travaux existants⁴ et propose des contre-mesures. Chaque modélisation a été précédée d'une procédure *proc reg* afin d'obtenir une statistique TOL de contrôle de la multicollinéarité, suivant les recommandations de Allison (Allison, 2012). Cette statistique est toujours sous 0,40 et autorise donc l'utilisation des

⁴ Voir par exemple les *Thematic Reports* publiés par l'OIT dans le cadre des publications SWTS, trouvables à l'adresse : www.ilo.org.

variables explicatives retenues. La spécification des modèles n'est pas voulue optimale⁵ mais est le résultat d'un compromis entre nombre de pays comparés, nombre de variables explicatives homogénéisées disponibles et définitions de la qualité de l'emploi disponibles.

Avant d'entrer dans le vif des modélisations, une présentation des principales caractéristiques de la population étudiée.

Statistiques descriptives

En termes de population générale, les pyramides des âges des 5 pays étudiés ont des profils différents. Pour le Liban et la Tunisie, la structure par sexes et âges est celle de pays en transition démographique, avec une part importante de la population entre 15 et 50 ans. Dans le cas du Bénin, de Madagascar et du Togo la majeure partie de la population à moins de 30 ans⁶. Les femmes quant à elles représentent la moitié de la population dans les 5 pays enquêtés, sans différence notable. Parmi les 15-29 ans, les femmes sont légèrement surreprésentées au Liban (52,2% contre 47,2% d'hommes) alors qu'ailleurs la répartition est équilibrée⁷.

La population envisagée ici étant relativement spécifique, un descriptif de ces jeunes femmes ayant achevé leur parcours scolaire et étant en emploi au sens large est présenté dans le Tableau 3. Pour plus de praticité, la population de référence de cette étude sera appelée femmes « E.N.E. » pour femmes *Employed Non-Enrolled*.

⁵ A noter cependant que pour tous les modèles présentés dans cette étude le critère de convergence imposé est respecté, la *p-value* de tous les tests globaux est inférieure à 0,01 et le D de Somers le plus bas est de 0,388.

⁶ Voir notamment <https://www.populationpyramid.net/>

⁷ Voir les *National Reports* publiés par l'OIT dans le cadre des publications *SWTS* pour des données descriptives détaillées aux échelles nationales, trouvables à l'adresse : www.ilo.org.

Tableau 3 - Caractéristiques des jeunes femmes ayant achevé leur scolarité et exerçant un travail dans 5 pays francophones.

	Liban	Tunisie	Bénin	Madagascar	Togo
Classe d'âge*					
15-19 ans	3%	10%	21%	31%	17%
20-24 ans	32%	38%	31%	35%	35%
25-29 ans	65%	52%	48%	33%	48%
Milieu de vie					
Urbain	61%	62%	67%	16%	40%
Rural	39%	38%	33%	84%	60%
Avec ou sans enfant(s)					
Sans enfant	81%	91%	33%	35%	61%
Avec enfant(s)	19%	9%	67%	65%	39%
Niveau scolaire individuel					
Inférieur au primaire	0%	4%	46%	24%	19%
Primaire	22%	51%	35%	48%	53%
Secondaire ou supérieur	78%	45%	19%	28%	28%
Niveau scolaire parental					
Inférieur au primaire	3%	19%	61%	23%	52%
Primaire	53%	52%	24%	59%	28%
Secondaire ou supérieur	45%	29%	15%	18%	21%

*Âge présenté en classes pour une meilleure lisibilité

Source : Calculs de l'auteur à partir des SWTS.

Alors que parmi les femmes ENE, celles de 25-29 ans sont majoritaires au Liban et en Tunisie, leur prédominance est moins marquée dans les 3 autres pays. L'activité semble donc en moyenne plus précoce au Bénin, à Madagascar et au Togo. Globalement, des différences entre pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et ceux d'Afrique sub-saharienne se retrouvent pour d'autres indicateurs descriptifs. Les femmes ENE vivent majoritairement en milieu urbain, sauf au Togo et à Madagascar. Elles sont fréquemment mère d'un ou plusieurs enfants dans les pays d'Afrique sub-saharienne alors qu'au Liban et en Tunisie elles sont moins d'une sur 5 dans ce cas. Les niveaux scolaires atteints des femmes ENE sont sensiblement différents entre pays. Alors qu'au Liban plus de 7 femmes ENE sur 10 sont de niveau scolaire secondaire ou supérieur, cette proportion ne dépasse pas 30% dans les 3 pays d'Afrique sub-saharienne. Au Bénin, plus de 40% des femmes qui travaillent et qui ont terminé leur parcours scolaire n'ont pas validé le niveau primaire, contre environ 20% à Madagascar et au Togo et moins de 5% au Liban et en Tunisie. Enfin, le niveau scolaire parental suit la même logique dans les 5 pays étudiés, avec un niveau des parents généralement équivalent ou inférieur à celui de l'individu⁸. Cela suggère donc une progression des niveaux scolaires moyens entre générations dans les 5 pays étudiés.

⁸ Si les données présentées ici ne renseignent pas sur le lien direct entre niveau scolaire parental et individuel, cette tendance se confirme avec un tri croisé.

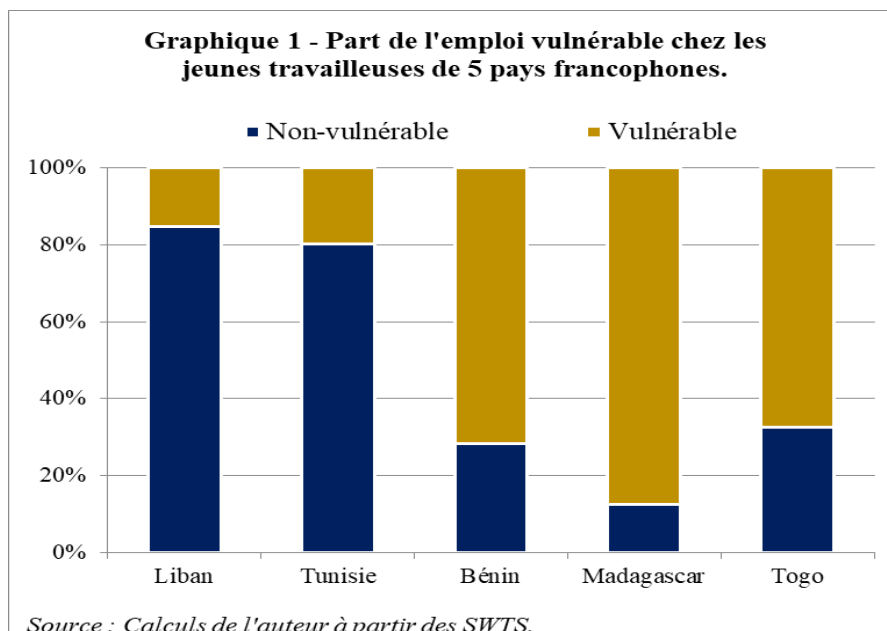
Dans le cas des femmes ENE les différences d'un pays à l'autre, ou au moins entre région d'appartenance, sont nettes pour toutes les caractéristiques individuelles mobilisées. Ces différences sont autant d'explications potentielles de l'insertion de ces femmes non pas dans une activité économique, puisqu'elles « travaillent » toutes, mais dans une activité dite de mauvaise qualité. Après cette présentation descriptive, 2 définitions du travail de qualité et les modélisations correspondantes viennent approfondir le sujet.

Probabilité d'exercer un travail vulnérable

La première définition de l'OIT utilisée est celle du travail dit vulnérable qui synthétise la qualité de l'emploi par le statut du travailleur. Il s'agit (1) des travailleurs à leur propre compte (*own-account workers*) et (2) des travailleurs familiaux non rémunérés (*unpaid contributing family workers*). Ces 2 populations de travailleurs sont considérées vulnérables car leur travail est particulièrement mal ou pas rémunéré, instable et souvent exercé par défaut, dans un but de subsistance.

En 2015, parmi 25 pays en développement, le taux de jeunes travailleurs en situation d'emploi vulnérable dépasse 50% dans 11 pays et 25% dans 6 autres. Dans le cas des femmes, celles-ci sont globalement surexposées à l'emploi vulnérable dans les pays en développement, avec par exemple plus de 70% des jeunes femmes d'Afrique sub-saharienne qui sont en emploi vulnérable (OIT, 2015).

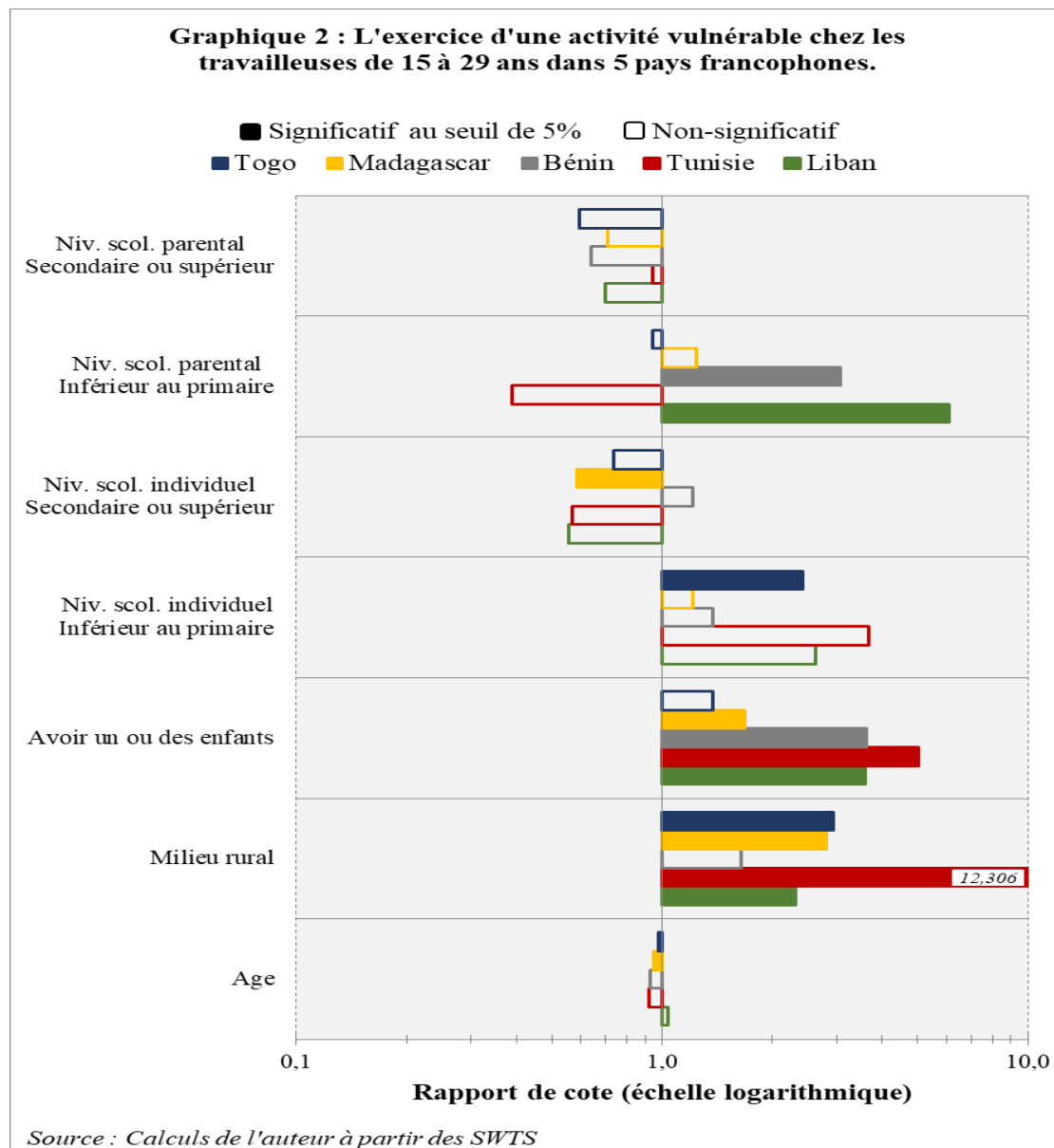
Entre les 5 pays étudiés ici, le Graphique 1 expose en effet que parmi les jeunes travailleuses de ces pays, l'activité dite vulnérable n'est majoritaire que dans ceux d'Afrique sub-saharienne. Au Liban et en Tunisie, cette proportion ne dépasse pas 20%.



Partant de ces constats, la modélisation de la probabilité des jeunes femmes ENE d'être en emploi vulnérable doit permettre de savoir ce qui permet à certaines femmes d'y échapper. Pour plus de lisibilité, le Graphique 2 présente les rapports de cotes ou *odds ratios* pour chaque variable individuelle et chaque pays⁹. Les résultats sont à interpréter toutes choses

⁹ Les détails des régressions de cette étude sont disponibles dans les Tableaux A1 et A2 en Annexes.

égales par ailleurs. Ainsi, la probabilité d'occuper un emploi vulnérable pour une femme ENE n'évolue pas sensiblement avec l'âge entre 15 et 29 ans, laissant penser que le contact avec l'emploi vulnérable ne se résorbe que très peu au cours de la « jeunesse ». A l'inverse, vivre en milieu rural plutôt qu'urbain ou avoir un ou plusieurs enfants multiplie sensiblement et significativement cette probabilité. En Tunisie par exemple, il apparaît que si la grande majorité des jeunes femmes professionnellement actives ne sont pas mères ou travaillent en milieu urbain, l'emploi vulnérable est nettement plus probable dès qu'une de ces 2 caractéristiques change.



Ne pas avoir atteint un niveau scolaire primaire semble surexposer à une activité vulnérable alors qu'un diplôme du secondaire ou du supérieur en préserve les jeunes travailleuses. Il en va de même considérant le plus haut niveau scolaire atteint par le plus diplômé des parents. La spécification des modèles est cependant peu robuste concernant les éléments de niveaux scolaires atteints par l'individu ou les parents. Globalement, le diplôme apparaît comme une

¹⁰ Seuls les résultats significatifs au seuil de 5% sont mis en avant car au seuil de 10% les intervalles de confiances n'apparaissent pas satisfaisants.

protection contre l'emploi vulnérable mais l'est moins significativement que les autres caractéristiques testées. L'essentiel des significativités est concentré autour du milieu de vie et de la parentalité, qu'il est dès lors possible de lier intimement à l'emploi dit vulnérable dans les pays testés ici. Les résultats sont contrastés d'une variable à l'autre mais les rapports de cotes significatifs ne varient pas de sens d'un pays à l'autre. Alors même que la part de l'emploi vulnérable variait sensiblement entre ces 5 pays, les déterminants de cette vulnérabilité apparaissent donc relativement homogènes entre ces contextes. En ce sens, il s'agit d'un argument en faveur de « l'universalité » de la qualité du travail mesurée par le concept de travail vulnérable, au moins entre ces 5 pays. Ces résultats ont encouragé la modélisation d'une autre définition du travail de mauvaise qualité.

Probabilité de travailler dans le secteur informel

L'informalité de l'activité est une seconde mesure habituelle de la qualité du travail dans les pays émergents et en développement. Le concept a évolué au fil des 15^{ème} et 17^{ème} Conférences Internationales des Statisticiens du Travail ou *International Conferences on Labour Statistics* et il s'agit dorénavant plus de travail informel au sens large que de secteur informel seulement. Les définitions utilisées dans le cadre de l'étude de l'informalité sont nombreuses et le choix est souvent guidé par des contraintes de mesure. Le secteur informel est constitué de toutes les activités qui ont lieu dans des lieux de « production » non déclarés officiellement. La logique étant que c'est dans les lieux où l'activité est « informelle » que les conditions de travail sont de mauvaise qualité, puisque non encadrées. Il s'agit d'une mesure relativement pratique à mettre en œuvre mais qui ignore les emplois de mauvaise qualité qui prendraient place dans le secteur formel.

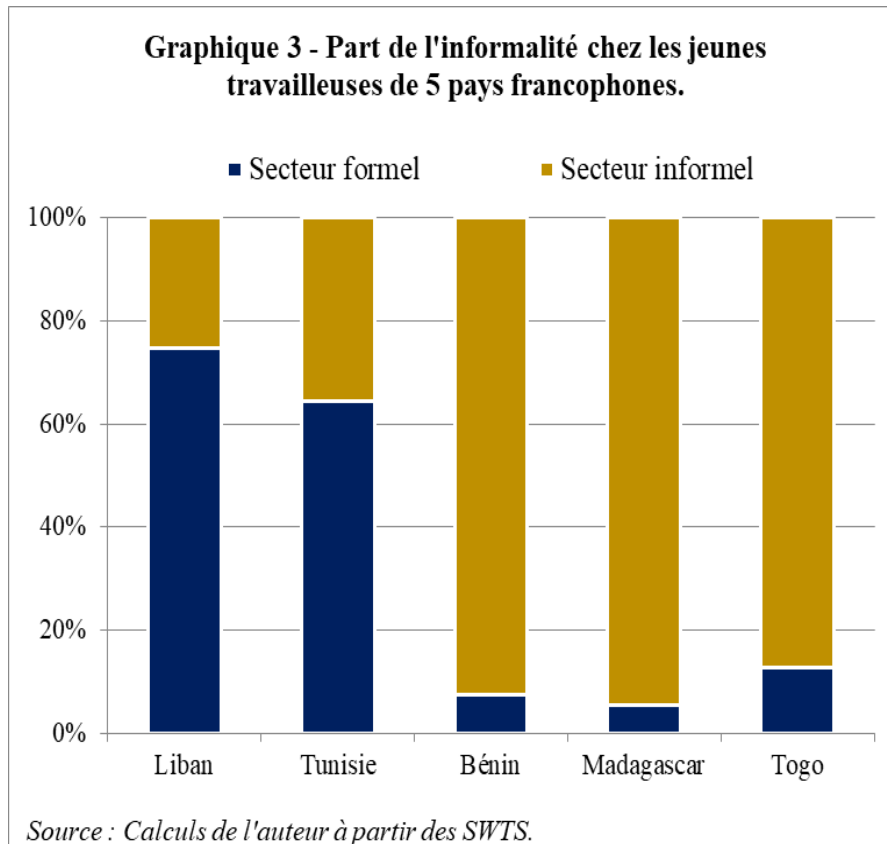
En réponse à cette lacune, la notion d'emploi informel ajoute au secteur informel toute activité professionnelle qui surviendrait dans une entité déclarée, mais qui ne présenterait pas les qualités attendues d'un travail « formel ». Les caractéristiques pour identifier ces activités varient selon les études mais de manière générale, c'est le statut du travailleur, sa capacité à négocier ses conditions de travail et le fait de bénéficier de certaines protections sociales qui sont visés¹¹. L'économie informelle de manière générale, qu'elle se traduise dans ou hors du secteur informel, est le principal vecteur d'absorption du surplus de main-d'œuvre dans ces économies et présente beaucoup de caractéristiques du travail de mauvaise qualité : mal payé, instable, dangereux, non valorisant, sur ou sous-qualifié. Les problématiques de la qualité du travail du secteur formel se retrouvent exacerbées dans l'emploi informel (Shehu et Nilsson, 2014).

Avec cette définition élargie, c'est plus de 96% des jeunes travailleurs des pays en développement qui sont en emploi informel et 83% dans les pays émergents (OIT, 2017). Ce qui est qualifié « d'informel » s'apparente donc très largement à une norme dans les pays pauvres, particulièrement pour les jeunes travailleurs.

Comme présenté dans le Graphique 3, les pays étudiés dans cette étude ne font pas exception, avec la majorité des femmes qui travaillent dans l'informalité, jusqu'à plus de 90% à Madagascar. Autre fait saillant, la part de l'informalité dans le secteur formel est importante

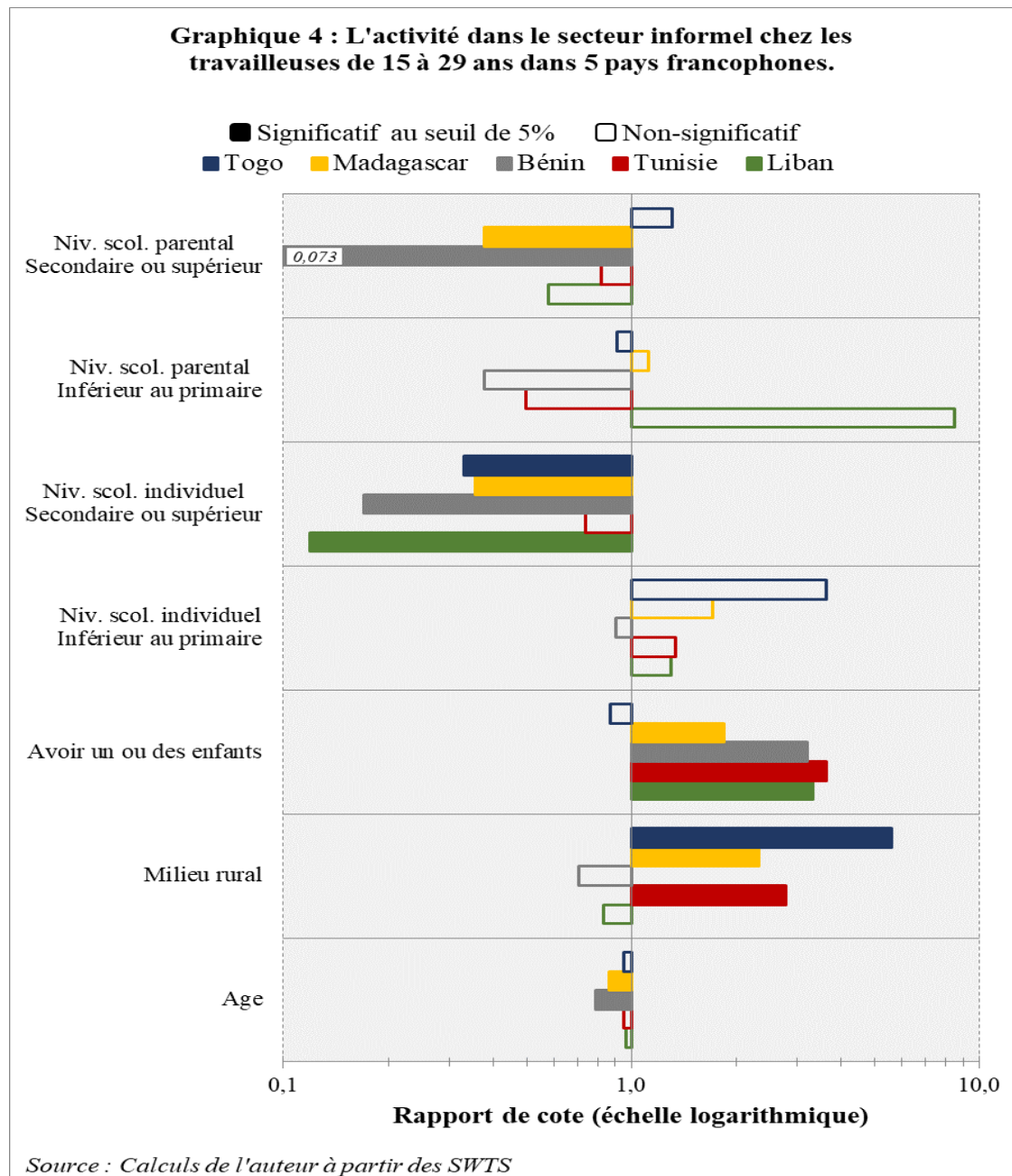
¹¹ Pour plus de détails sur la définition de l'informalité et ses évolutions, voir OIT, 2013b.

au Liban et en Tunisie alors qu'elle ne dépasse pas 20% dans les 3 pays d'Afrique subsaharienne¹².



Les résultats des régressions sont présentés dans le Graphique 4, sous formes de comparaison de rapports de cotes.

¹² Voir les *Country Summary* publiés par l'OIT dans le cadre des publications SWTS pour des données descriptives détaillées sur le sujet, trouvables à l'adresse : www.ilo.org.



Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité des jeunes femmes de travailler dans le secteur informel diminue avec l'âge. Ici encore le fait de vivre en milieu rural ou d'être mère tend à augmenter le risque d'informalité de l'activité. Les jeunes femmes de niveau scolaire inférieur au primaire ne sont pas significativement surexposées au secteur informel par rapport à celles de niveau primaire. La bascule s'opère nettement à partir du niveau secondaire ou supérieur. Contrairement aux premiers modèles sur l'emploi vulnérable où le niveau scolaire individuel était peu significatif, l'exercice d'une activité dans le secteur formel apparaît fortement dépendant de l'acquisition par les jeunes femmes d'un niveau scolaire secondaire ou supérieur et ce dans 4 des 5 pays testés ici. Ce constat n'est pas significatif en Tunisie, où les jeunes femmes sont majoritairement en emploi informel dans le secteur formel, une partie importante de l'informalité échappant donc à ces modélisations. A noter cependant que la même remarque peut être formulée dans le cas du Liban, où le niveau secondaire ou supérieur est pourtant fortement et significativement lié à réduire l'exposition des jeunes femmes au secteur informel. Enfin, le niveau scolaire des parents semble moins

déterminant, si ce n'est concernant les filles de parent(s) diplômé(s) du secondaire ou plus pour qui les chances de travailler dans l'informalité diminuent nettement au Bénin et à Madagascar.

Dans le cas du travail en secteur informel les facteurs explicatifs apparaissent plus variés que pour l'emploi vulnérable. Ainsi l'âge semble entrer en ligne de compte et un niveau scolaire secondaire ou supérieur est une protection forte contre l'informalité, au moins dans sa définition restreinte au secteur informel. La spécification générale des modèles est meilleure, non pas grâce à de nouvelles variables explicatives mais vraisemblablement car la définition de la qualité du travail a été enrichie. Ces résultats permettent d'envisager la question des déterminants de la qualité du travail pourvu par les jeunes femmes de manière plus étendue.

Conclusion

Les résultats présentés ici confirment largement les connaissances existantes sur le sujet de la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes femmes dans les pays émergents et en développement. Au Liban, en Tunisie, au Bénin, à Madagascar et au Togo, parmi celles testées ici, les caractéristiques individuelles qui distinguent les femmes entre elles face au risque de l'emploi de mauvaise qualité sont principalement le milieu de vie, la parentalité et le niveau scolaire atteint. L'âge et le niveau scolaire parental restent moins déterminants mais s'avèrent pertinents dans certains contextes. Ces constats ont le mérite de confirmer l'importance de ces obstacles dans le cadre de ces pays francophones et de réaffirmer la nécessité de les adresser pour inclure les jeunes femmes au processus productif dans des conditions favorables. Alors qu'un bon niveau scolaire est valorisé dans le secteur formel, il semble moins protecteur contre l'emploi vulnérable. Or, réciproquement à la définition de l'emploi vulnérable selon l'OIT, l'emploi non-vulnérable est essentiellement composé de travailleurs salariés et d'employeurs, qu'il aurait été logique de retrouver dans l'économie formelle vu leurs statuts. Le fait que les déterminants de l'exposition à 2 définitions de la qualité du travail, qui en théorie se ressemblent, varient, souligne toute la difficulté de capturer en une seule définition la « qualité » du travail, des femmes, des jeunes et de manière générale. Les concepts de vulnérabilité et d'informalité du travail mobilisés ici le sont en tant qu'outils et discuter de la justesse de leur définition relève d'un défi qui dépasse largement les bornes de cette étude. La réflexion sur ce qui constitue un travail de qualité doit pourtant à la fois s'inscrire dans le contexte dans lequel on cherche à la définir, tout en valorisant la connaissance existante d'autres lieux ou époques.

Dans les pays émergents et en développement, francophones comme d'ailleurs, les défis de l'emploi sont multiples et profondément ancrés dans des constructions sociales et des difficultés propres aux contextes de ces pays. Si les indicateurs de qualité du travail ou les segments de population étudiés varient, le constat général apparaît relativement unanime. Le travail auquel accèdent les travailleurs et travailleuses des pays en développement est encore trop souvent de mauvaise qualité, tant du point de vue économique, que social ou humain.

La recherche menée ici gagnera à être déployée dans d'autres pays et avec d'autres définitions de la qualité du travail. C'est par l'expérimentation de différentes approches, dans différents contextes, avec différents outils, que peuvent émerger les solutions aux problèmes multidimensionnels. Conçue avec ambition et précaution, cette étude espère ainsi avoir apporté des éléments de réflexion utiles à la construction d'une vision plus égalitaire et compréhensive du travail des jeunes hommes et femmes au sein de la francophonie.

Bibliographie

- Allison, P. D. 2012. *Logistic Regression Using SAS®: Theory and Application, Second Edition*. Cary, NC: SAS Institute Inc.
- Becker, G. 1985. « Human Capital, Effort and Sexual Division of Labor », *Journal of Labor Economics*, 3(1) : 33-58.
- Blau, F. D. et Kahn, L. M. 2017. « The Gender Wage Gap : Extent, Trends, and Explanations », *Journal of Economic Literature*, 55(3) : 789-865.
- Elder, S. et Kring, S. 2016. « Young and female – a double strike? Gender analysis of school-to-work transition surveys in 32 developing countries », Work4Youth Technical Brief No. 9 (OIT, Genève).
- Gakidou, E.; Cowling, K.; Lozano, R.; Murray, C. J. 2010. « Increased educational attainment and its effect on child mortality in 175 countries between 1970 and 2009 : A systematic analysis », *The Lancet*, 376(9745) : 959-974.
- Kabiru, C. W.; Izugbara, C. O.; Bégué, D.; Sidze, E. M. 2013. « Transitions to adulthood in a high fertility context: the case of Sub-Saharan Africa », *Population division Expert Paper*, n°3 (United Nations, New York).
- Oaxaca R. L. 1973. « Male-Female wage differentials in urban labour markets », *International Economic Review*, 14 : 693-704.
- OIT, 2013a. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2013 : Une génération menacée* (OIT, Genève).
- OIT, 2013b. *Measuring informality: a statistical manual on the informal sector and informal employment* (OIT, Genève).
- OIT, 2015. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2015 : Accroître les investissements dans l'emploi décent pour les jeunes* (OIT, Genève).
- OIT, 2017. *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2017 : Les voies possibles vers un meilleur avenir du travail* (OIT, Genève).
- Rubery, J. et Koukiadaki, A. 2016. « Closing gender gaps in the labour markets of emerging economies », *Gender, Equality and Diversity Branch Report* (OIT, Genève).
- Shehu, E. et Nilsson, B. 2014. « Informal employment among youth: evidence from 20 school-to-work transition surveys » Work4Youth publication series No.8 (OIT, Genève).
- Sofer C. 1990. « La répartition des emplois par sexe : capital humain ou discrimination », *Economie & Prévision*, 92-93 : 77-85.

Annexes

Tableau A1 - Régressions logistiques de la probabilité d'exercer un travail vulnérable, chez les femmes de 15 à 29 ans ayant achevé leur scolarité et travaillant, dans 5 pays francophones.

	Liban		Tunisie		Bénin		Madagascar		Togo	
	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type
Constante	-2,8321	2,1278	-0,6700	1,3619	1,0433	0,7965	2,2599***	0,4512	0,7965	0,9522
Age	0,0368	0,0840	-0,0849	0,0574	-0,0752*	0,0384	-0,0553***	0,0203	-0,0258	0,0405
Milieu de vie										
Urbain	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Rural	0,8419**	0,3983	2,5101***	0,4286	0,4973*	0,2984	1,0307***	0,1656	1,0746***	0,2827
Avec ou sans enfant(s)										
Sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Avec enfant(s)	1,2779***	0,4340	1,6106***	0,5933	1,2873***	0,3386	0,5202***	0,1763	0,3219	0,3235
Niveau scolaire individuel										
Inférieur au primaire	0,9688	1,7306	1,2985	0,8555	0,3221	0,3224	0,1919	0,2484	0,8821**	0,4386
Primaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire ou supérieur	-0,5877	0,4454	-0,5680	0,4104	0,1940	0,3170	-0,5352***	0,1739	-0,3066	0,2950
Niveau scolaire parental										
Inférieur au primaire	1,8039**	0,9137	-0,9466*	0,5311	1,1261***	0,3113	0,2154	0,2386	-0,0597	0,3355
Primaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire ou supérieur	-0,3582	0,4291	-0,0602	0,4672	-0,4461	0,3464	-0,3444*	0,1861	-0,5218	0,3645

***Significatif au seuil de 1% ; **Significatif au seuil de 5% ; *Significatif au seuil de 10%

Source : Calculs de l'auteur à partir des SWTS.

Tableau A2 - Régressions logistiques de la probabilité d'exercer un travail du secteur informel, chez les femmes de 15 à 29 ans ayant achevé leur scolarité et travaillant, dans 5 pays francophones.

	Liban		Tunisie		Bénin		Madagascar		Togo	
	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type	Coef.	Err.-type
Constante	1,3810	1,8708	0,3149	1,0377	9,5625***	1,9898	5,9615***	0,7572	2,8173*	1,5007
Age	-0,0359	0,0752	-0,0476	0,0434	-0,2316***	0,0802	-0,1489***	0,0314	-0,0501	0,0639
Milieu de vie										
Urbain	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Rural	-0,1812	0,3854	1,0264***	0,2828	-0,3489	0,5486	0,8437***	0,2416	1,7219***	0,4579
Avec ou sans enfant(s)										
Sans enfant	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Avec enfant(s)	1,2007***	0,4593	1,2907***	0,4853	1,1671**	0,5808	0,6115**	0,2579	-0,1365	0,4700
Niveau scolaire individuel										
Inférieur au primaire	0,2653	0,2816	0,2959	0,7342	-0,1043	0,7694	0,5406	0,5012	1,2916	0,9824
Primaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire ou supérieur	-2,1261***	0,4041	-0,3051	0,2916	-1,7724***	0,5652	-1,0288***	0,2664	-1,1078***	0,4030
Niveau scolaire parental										
Inférieur au primaire	2,1428*	1,2239	-0,6989*	0,3830	-0,9745	0,8386	0,1161	0,4355	-0,0969	0,4834
Primaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Secondaire ou supérieur	-0,5491	0,3900	-0,1972	0,3341	-2,6134***	0,7481	-0,9702***	0,2523	0,2689	0,5109

***Significatif au seuil de 1% ; **Significatif au seuil de 5% ; *Significatif au seuil de 10%

Source : Calculs de l'auteur à partir des SWTS.